MODALITES D'INSCRIPTION EN LIGNE

CONCOURS INTERNE DE COLONEL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

RAPPEL

Inscriptions ouvertes du **16 novembre au 11 décembre 2026** (**minuit, heure de Paris**)

Pour contacter le service des concours et examens professionnels : concours@cnfpt.fr

Textes réglementaires :

Décret n°2016-2002 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels

Décret n° 2020-1474 du 30 novembre 2020 fixant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels

Avant de commencer votre inscription en ligne, nous vous invitons à lire attentivement cette notice.

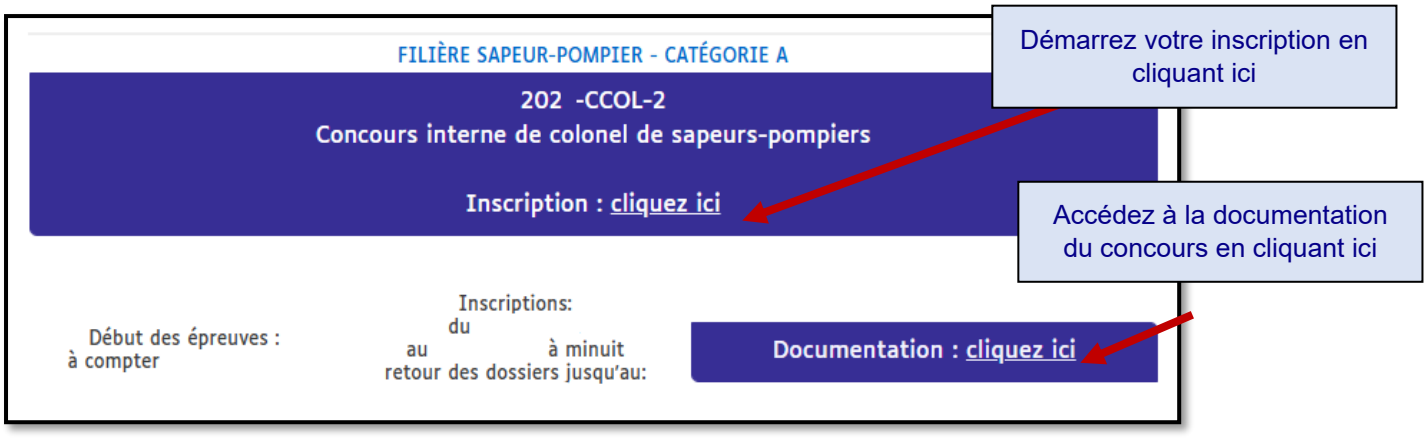
Pour vous inscrire, rendez-vous sur ce lien : https://cnfpt.escort.fr/atplus.php?prog=canins

Pour vous éviter tout souci technique durant la procédure d'inscription, nous vous recommandons :

- De procéder à votre inscription depuis un poste personnel : les postes professionnels pouvant bloquer certaines pages ;
- D'indiquer une adresse électronique personnelle plutôt que professionnelle : certaines messageries professionnelles pour des questions de sécurité peuvent bloquer les mails émanant de la plateforme ;
- De ne pas utiliser le bouton « Retour arrière » de votre navigateur : vous risquez d'interrompre votre procédure d'inscription.

Sans aucune activité de votre part au-delà de 35 mn, vous serez automatiquement déconnecté(e) de la plateforme.

Depuis le calendrier, vous pouvez visualiser les concours ou examens ayant été ouverts ou à venir.



Attention de bien sélectionner votre concours ou examen et surtout la bonne voie d'accès quand il y en a plusieurs.

INSCRIPTION EN LIGNE

Sur le formulaire de saisie, renseignez toutes les informations demandées.

Les champs obligatoires sont identifiés par un astérisque. Si vous avez omis d'en renseigner un, celui-ci sera indiqué en rouge lors de la validation de la saisie et vous ne pourrez pas finaliser ni valider votre inscription en ligne tant que tous les champs obligatoires ne sont pas renseignés.



Certaines rubriques du dossier d'inscription devront être complétées après téléchargement (ou impression) du dossier qui devra également être signé.

Les informations à saisir sont réparties en plusieurs rubriques que vous retrouvez dans les différents onglets en haut de la page :



Une fois les informations d'une rubrique saisies, cliquez sur le **bouton Suivant** en bas de page pour vous rendre à la rubrique suivante :



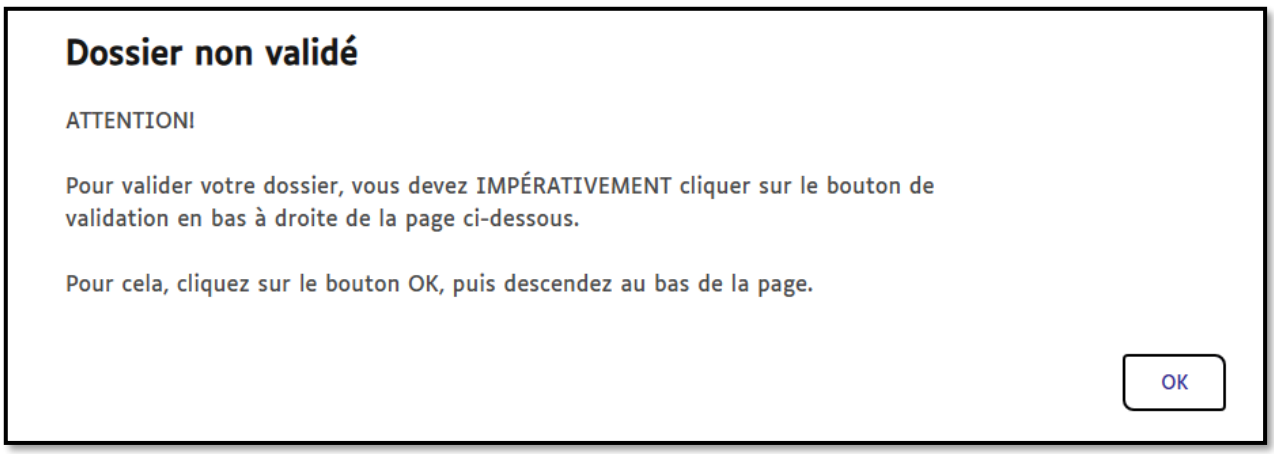
Vous pouvez abandonner votre inscription en cliquant sur le bouton dédié.

Attention : n'utilisez jamais le bouton Retour en arrière de votre navigateur ni le bouton Actualiser au risque d'être automatiquement déconnecté(e) et votre inscription ne sera pas validée.

Servez-vous des onglets en haut de la page pour vous rendre d'une rubrique à une autre.

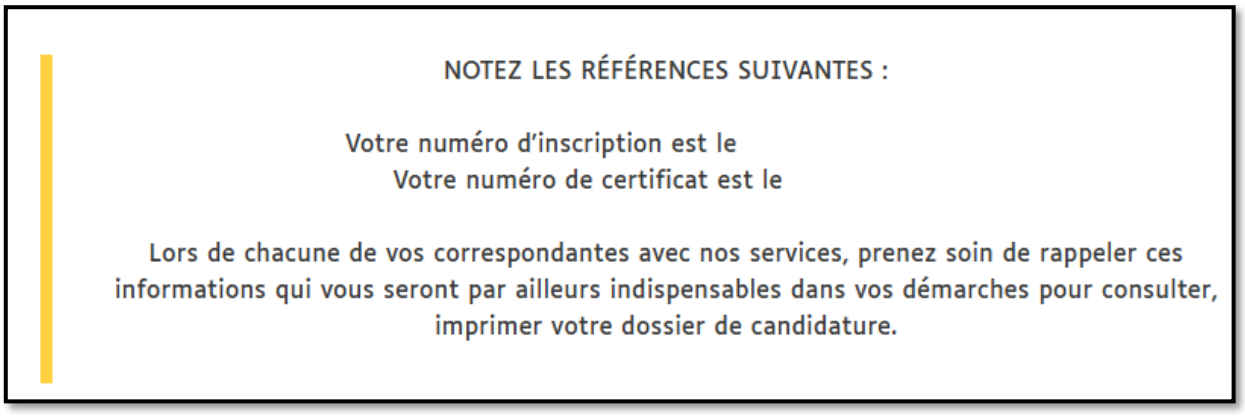
A la **rubrique Epreuves**, sélectionnez l'épreuve au choix souhaitée puis cliquez sur le **bouton Suivant**.

Une fenêtre apparaît vous indiquant que le dossier n'est pas validé, c'est normal.



Cliquez sur le bouton OK

Sur la page qui s'affiche, vous retrouvez vos identifiants qui serviront à vous connecter à votre espace personnel.


NOTEZ LES RÉFÉRENCES SUIVANTES :

Votre numéro d'inscription est le
Votre numéro de certificat est le

Lors de chacune de vos correspondantes avec nos services, prenez soin de rappeler ces informations qui vous seront par ailleurs indispensables dans vos démarches pour consulter, imprimer votre dossier de candidature.

RELISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SAISIES.

Cette relecture permet de vous assurer de ne pas avoir commis une erreur de saisie sur vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail, centre d'écrits et dans le choix de vos épreuves.

En effet, une fois l'inscription validée, il ne sera plus possible de procéder à des modifications depuis la plateforme.

Vous pouvez effectuer des modifications rubrique par rubrique en cliquant sur le **bouton Modifier mes informations** de la rubrique concernée.



Cela vous renvoie directement à la rubrique concernée. La modification effectuée, soit vous pouvez cliquer sur le **bouton Suivant** en bas de chaque page soit cliquer sur **l'onglet Validation** en haut de la page.

Si toutes les informations sont bonnes, cliquez sur le **bouton Valider ma demande d'admission à concourir.**



DEPOT DES PIECES JUSTIFICATIVES

Vous arrivez maintenant à la rubrique dépôt des pièces justificatives relative à votre inscription au concours. Ces pièces doivent être déposées avant la date de clôture des inscriptions.

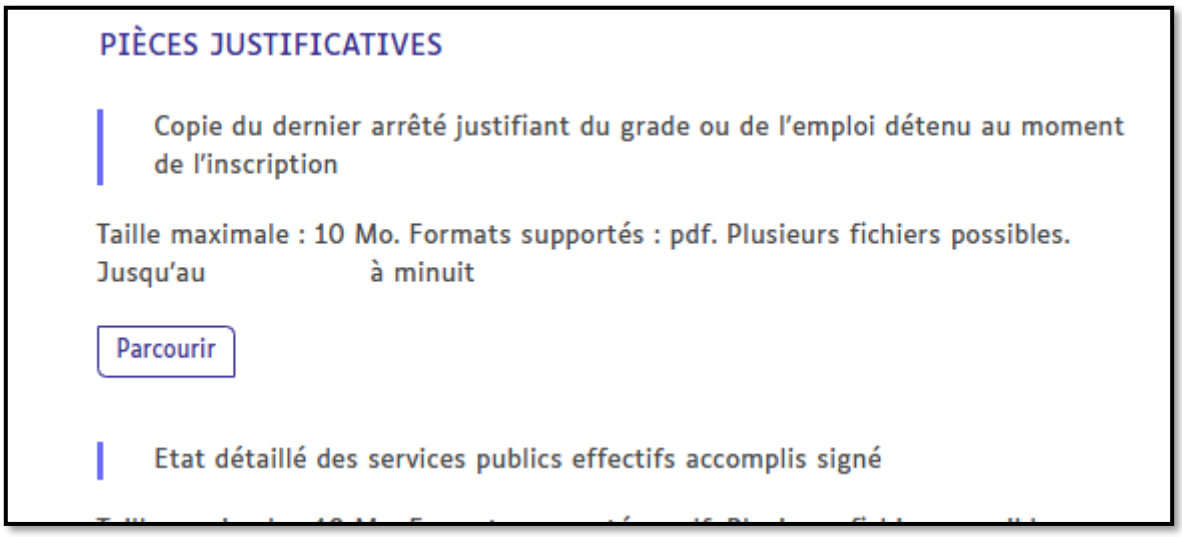
RECAPITULATIF DES PIECES A FOURNIR

- L'ensemble du dossier d'inscription complété et signé ;
- Un état détaillé des services publics effectifs accomplis depuis la date d'entrée dans la fonction publique, rempli sur l'imprimé fourni par le CNFPT et signé par l'autorité compétente ;
- La copie des attestations de formations de professionnalisation de chef de site de sapeurs-pompiers professionnels ou la copie du diplôme de la formation de commandant de sapeurs-pompiers professionnels ;
- Le cas échéant, une demande de reconnaissance d'une qualification reconnue comme équivalente à celles de chef de site selon le modèle en ligne sur le site internet du CNFPT ;
- Les arrêtés justifiant que vous remplissez bien les conditions pour vous inscrire.

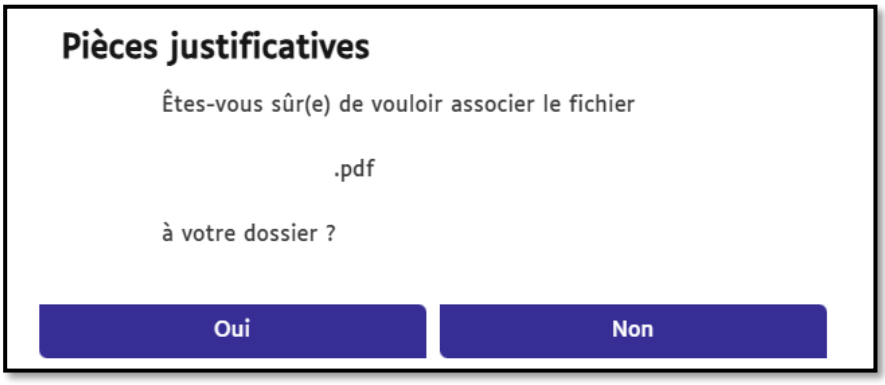
Nous vous recommandons de ne pas attendre le dernier jour pour déposer vos pièces justificatives afin d'éviter d'être confronté(e) à un éventuel souci technique qui ne pourrait être solutionné avant la clôture.

La **taille de vos fichiers ne peut pas excéder 10 Mo** et ils doivent être en **PDF**.

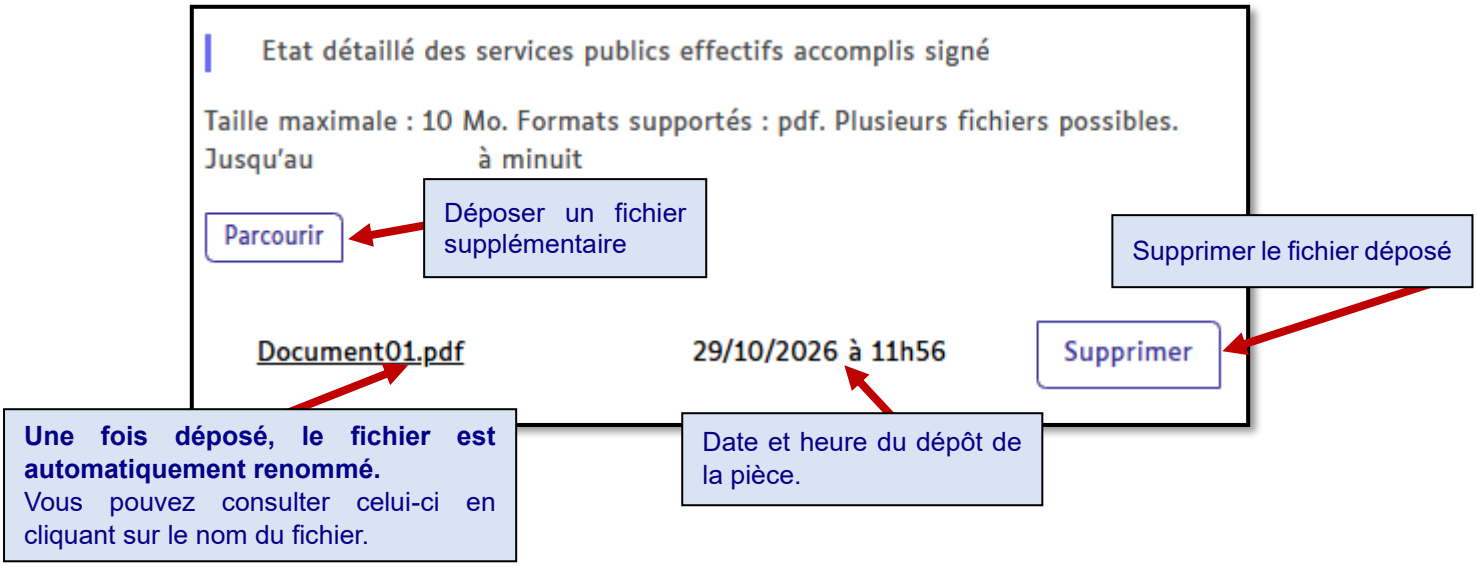
Cliquez sur le **bouton Parcourir** puis sélectionnez le **bon fichier à déposer**.



Une fenêtre vous demande si vous voulez réellement déposer ce fichier. S'il s'agit du bon fichier, cliquez sur Oui.



Dans la liste des pièces justificatives, on note que le fichier a bien été déposé.



Nous vous recommandons de vérifier que vous avez déposé la bonne pièce dans la bonne rubrique afin de vous assurer de la complétude de votre dossier et d'éviter que votre candidature ne soit rejetée au cas où il manquerait une pièce justificative.

Afin de faciliter l'instruction, assurez-vous que les documents ne soient pas à l'envers et soient classés dans l'ordre de la pagination.

Vous n'avez pas l'obligation de fournir toutes les pièces dès le début de votre inscription, vous pouvez compléter les pièces à fournir ultérieurement en vous reconnectant à la plateforme **pendant toute la période d'inscription uniquement**.

Si vous n'avez pas d'autres pièces à déposer, cliquez sur le **bouton J'ai terminé / Je ferme ma session**.



Si vous avez déposé une ou des pièce(s), vous allez recevoir un mail qui récapitule avec la date et l'heure de dépôt la(es) pièce(s) déposée(s). L'objet de ce mail est *PIECES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'ADMISSION A CONCOURIR No [votre numéro d'inscription]*.

Ces mails peuvent être délivrés dans votre dossier Spam / Courrier indésirable, **pensez donc à vérifier vos spams.**

Une fois que vous avez terminé la procédure d'inscription en ligne, votre candidature sera instruite par le service des concours et examens professionnels à compter de la clôture des inscriptions.

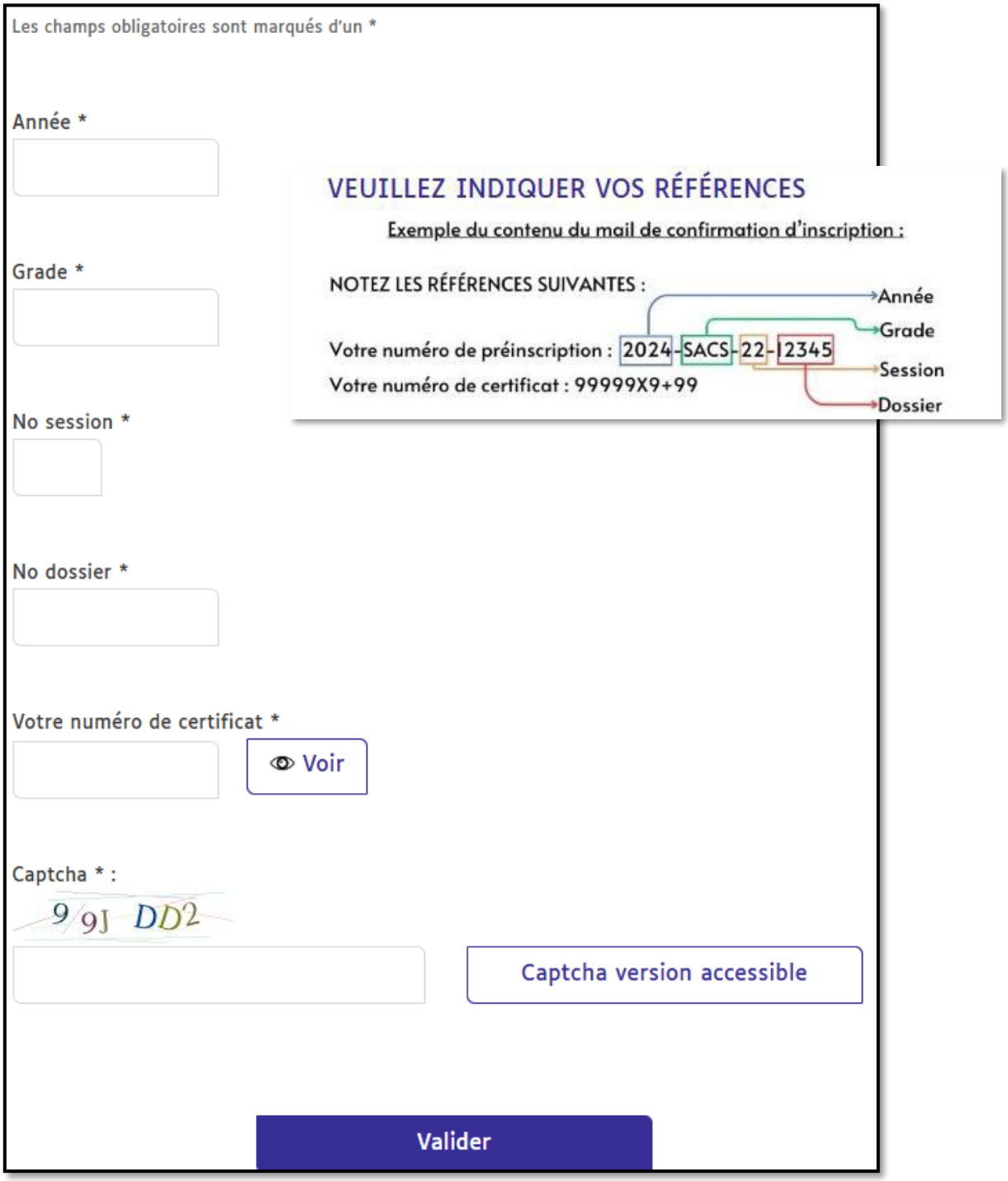
Vous serez avisé(e), via votre espace personnel, de la complétude de votre dossier.

Si vous ne remplissez pas les conditions pour concourir ou que votre dossier est incomplet, vous recevrez une lettre recommandée vous notifiant de la non-recevabilité de votre candidature.

SE CONNECTER A SON ESPACE PERSONNEL

Pour accéder à la plateforme : https://cnfpt.escort.fr/atplus.php?prog=canimp

Vous pouvez retrouver le lien d'accès à la plateforme depuis la page dédiée du concours sur le site du CNFPT ainsi que sur le mail de confirmation suite à votre inscription en ligne.



Pour éviter tout risque d'erreur de saisie, nous vous invitons à **copier-coller votre numéro de certificat** en vous assurant ne pas avoir sélectionné un espace avant ou après celui-ci.

Si vous ne parvenez pas à retrouver vos identifiants, cliquez sur *le* **bouton J'ai oublié mes identifiants** afin de les recevoir à nouveau par mail.



Renseignez les champs demandés pour recevoir vos identifiants :



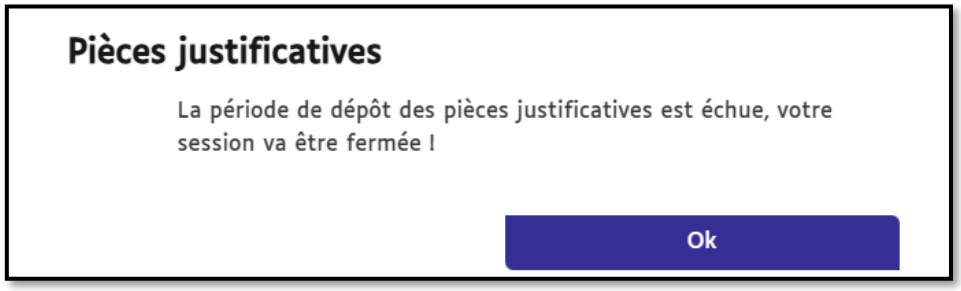
Puis cliquez sur le **bouton Recevoir mon numéro de certificat**.

CONSULTER LES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION SUR MON ESPACE PERSONNEL PAR LE CNFPT

Quand vous êtes connecté(e) à votre espace personnel, vous n'avez plus que deux onglets en haut de votre page.

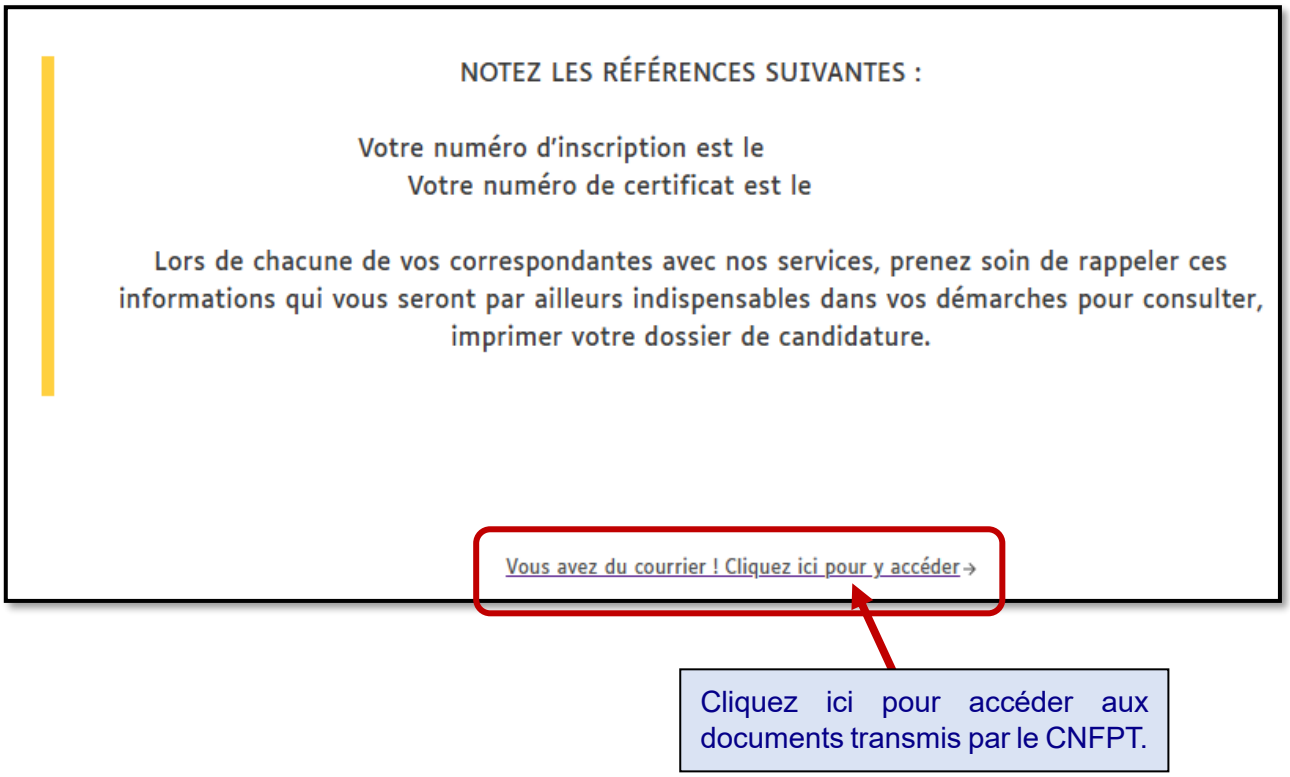


Nous attirons votre attention sur le fait que l'**onglet Dépôt PJ** concerne uniquement le téléversement de vos pièces justificatives pendant la période d'inscription. D'ailleurs, si vous cliquez dessus une fois les inscriptions clôturées, la plateforme vous déconnectera.



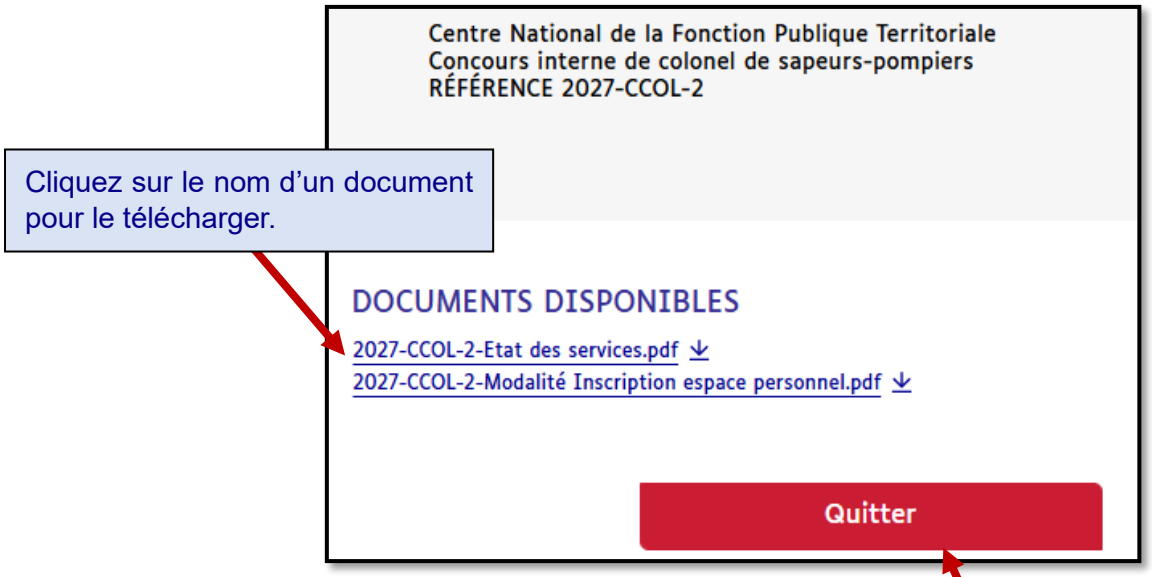
Ce n'est pas par cet onglet que vous pouvez consulter les documents transmis par le CNFPT.

Pour cela, vous devez cliquer sur la mention « ***Vous avez du courrier…*** » qui figure sous le bloc « ***NOTEZ LES RÉFÉRENCES SUIVANTES*** »



Cliquez ici pour accéder aux documents transmis par le CNFPT.

Un nouvel onglet s'ouvre dans votre navigateur où vous pouvez consulter les documents mis à votre disposition :



Cliquez sur le nom d'un document pour le télécharger.

Si vous cliquez sur le **bouton Quitter**, vous serez déconnecté(e) de la plateforme.
Privilégiez les onglets en haut de la page.